



2 mai 2014

Nouvelle structure pour l'intégration socio-professionnelle des requérants d'asile résidant dans le Haut-Valais

(IVS).- Le canton du Valais a ouvert un nouveau Centre administratif et de formation pour les requérants d'asile dans la partie haut-valaisanne. La cheffe de département Esther Waeber Kalbermatten a présenté ce jour les nouveaux locaux en présence des autorités communales de Viège et de Rarogne. Le Haut-Valais dispose ainsi des structures nécessaires à l'insertion socio-professionnelle des requérants d'asile. Les programmes d'occupation et de formation sont en plein développement avec, comme axe principal, l'acquisition de la langue du pays d'accueil, base de l'intégration. Les nouvelles structures ont été mises en place avec l'accord et la collaboration des autorités communales de Viège et de Rarogne.

Actuellement, le canton du Valais accueille 1793 requérants d'asile, dont 402 personnes résidant dans le Haut-Valais. A la même époque, le nombre de requérants d'asile se montait à 1896 en Valais. Cela représente une diminution de 103 personnes.

Durant ces dernières années, le Département et l'Office de l'asile ont mis l'accent sur l'occupation et la formation des requérants d'asile, avec comme priorité la prise en charge des jeunes adultes résidant dans les foyers de 1^{er} et de 2^{ème} accueil. Depuis le début de l'année 2013, le Centre de formation de Rarogne est en activité. Avec le nouveau Centre administratif et de formation d'Eyholz et le Centre de formation de Rarogne, le canton a mis à disposition du Haut-Valais les structures d'encadrement nécessaires. Le développement s'est aussi fait en parallèle dans le Valais central et dans le Bas-Valais avec l'ouverture du Centre de formation «Le Botza » à Vétroz et le Centre de formation des Barges à Vouvry.

L'hébergement des requérants d'asile est un souci permanent, car il doit s'adapter continuellement au flux des arrivées, aux catégories de personnes (composante des familles, personnes seules, etc...) et à l'évolution du marché du logement. Le placement des hommes seuls dans les structures d'accueil collectives est une des problématiques constante.

Personne de contact :

La conseillère d'Etat Esther Waeber Kalbermatten - 079 248 07 80

